



## PLANIFICATION ENERGETIQUE TERRITORIALE

### ***Une démarche participative et innovante pour engager la transition énergétique de votre territoire***

La planification et la gouvernance territoriales des systèmes énergétiques est un défi majeur auquel les collectivités sont confrontées dans le cadre des transitions environnementales. Outre les contraintes réglementaires (type PCAET ou SRCAE) qui rendent obligatoire cet effort de planification, des réseaux et dispositifs existent qui accompagnent les collectivités désireuses de pousser plus avant la transition vers des modes de production et de consommation énergétique plus durables (citons par exemple le réseau des territoires à énergie positive TEPOS).

Dans ce cadre, un enjeu désormais bien identifié est celui de la participation des populations à la conception et à la mise en œuvre, à l'échelle locale, de cette planification. D'une part, cette participation est nécessaire pour appuyer la légitimité démocratique des politiques publiques — il s'agit alors de développer des arènes de délibération ou d'expression publique devant déboucher sur une co-décision, que celle-ci soit basée sur un vote majoritaire ou sur la recherche d'un consensus. D'autre part, la participation publique est également utile pour bâtir les savoirs nécessaires à la planification énergétique : outre les données chiffrées décrivant ce que consomme un territoire donné (habitat, industrie, agriculture, mobilité) et ce qu'il peut produire (par exemple, en termes d'énergie éolienne, solaire, biogaz, hydraulique), l'expertise des

citoyens peut s'avérer cruciale pour inscrire ces données dans un contexte local (axes de communication, lieux de vie, espaces patrimoniaux) et un paysage (relief, ressources végétales, réseaux hydrographique, micro-climats).

L'objectif de ce projet est de développer, en collaboration avec des collectivités volontaires, un tel processus de participation publique en matière de planification énergétique territoriale qui améliore à la fois la qualité des décisions prises et leur légitimité démocratique, à travers un outil de facilitation et de négociation basé sur la connaissance du territoire et de ses paysages.

### **Une démarche accompagnée par un consortium**

Le projet sera porté par le LISIS, laboratoire de recherche interdisciplinaire science innovation société, l'association Collectif PAP Paysages de l'après-pétrole et l'unité de service Mosaic du Muséum national d'histoire naturelle (avec l'appui financier de la Caisse des Dépôts et de l'ADEME), plusieurs communautés de communes partenaires en cours d'identification.

### **Une méthodologie scientifique innovante**

Notre démarche vise ainsi à renouveler les pratiques de participation démocratique au travers de la co-construction de savoirs et de données partagées par les citoyens ("sciences participatives"). Notre parti-pris est que l'engagement au sein de protocoles de "science participative" peut servir ce double objectif, (i) en servant de moteur à l'engagement d'une diversité de participants au sein de la démarche de co-décision ; (ii) en fournissant des données et connaissances utiles à cette prise de décision ; (iii) en appuyant une démarche d'apprentissage et de légitimation des citoyens entrant dans le processus délibératif.

### **Une méthodologie basée sur des outils qui ont fait leur preuve**



Pour élaborer cette démarche de sciences participatives, notre projet mobilise, l'outil ETAPE Paysage développé par l'association Paysages de l'après-pétrole (PAP,

<http://www.paysages-apres-petrole.org/outil-etape-paysage/>). ETAPE a déjà été déployé dans 12 territoires.

Cet outil, prenant la forme d'un jeu de plateau, vise à coconstruire la planification énergétique sur un territoire. En s'appuyant sur les données chiffrées concernant la consommation (habitat, industrie, agriculture, mobilités) et les potentiels de production d'énergies renouvelables bois, éolien, solaire, géothermie, hydraulique, biomasse) - données issues du dispositif Destination TEPOS, l'outil engage les participants à partager leurs connaissances des ressources paysagères (géographie, géologie, hydrographie, activités agricoles et forestières, microclimats, dynamiques humaines, patrimoine, vécu du territoire..., ). Ce partage sert alors de base à une réflexion collective sur l'implantation d'unités de production énergétique, et sur les stratégies de sobriété énergétique spécifique et adaptée aux ressources paysagères du territoire, ainsi qu'à une mise en image et en récits des formes souhaitables et désirables de ces actions énergétiques.

L'enjeu de notre projet sera, d'une part, de créer sur cette base un outil en ligne à destination des habitants du territoire, permettant de recueillir, partager et valoriser les savoirs paysage et énergie co-construits tout le long de la démarche, et (éventuellement, selon le projet des territoires partenaires) permettre une démarche de délibération et de définition de la planification énergétique territoriale.

### **Concrètement**

Notre projet se déploiera selon 3 tâches complémentaires. La première, conduite par l'unité de service MOSAIC du MNHN, vise à développer la plateforme de participation. La seconde, prise en charge par PAP avec l'appui des communautés de communes partenaires, visera à animer le dispositif : réunions publiques en présence d'experts, balades paysagères, débats, ateliers de mises en images / en récit... Enfin, la troisième tâche sera conduite par une équipe de chercheurs (principalement basés au LISIS), et sera dédiée à l'étude du dispositif avec des outils de sciences sociales et de sciences politiques.

### **Déroulé de l'animation sur le territoire**

#### **1. A l'échelle intercommunale**

Présentations et échanges autour de la planification énergétique du territoire, (re)mobilisation des données énergétiques du territoire (issues de Destination TEPOS ou autre).

#### **2. A l'échelle des communes :**

- **Parcours paysagers** : Balades organisées pour recueillir les savoirs et les données sur les ressources paysagères (géographiques, hydrographiques, climatiques, géologiques, agricoles et forestières, humaines et culturelles...) et cartographie collective des données.

- **Identification collective des actions énergétiques** à développer sur la commune au vu des ressources paysagères identifiées. Choix des participants parmi le bouquet énergétique de la communauté de communes et cartographie des actions d'économie et de production d'énergie.

- **Mise en images et récit des actions énergétiques choisies** d'être déployées en les inscrivant dans le paysage de la commune.

**3. A l'échelle intercommunale** : cartographie des actions choisies pour chaque commune et de leur lien avec les ressources paysagères locales. Création d'un comité de veille paysage et énergie pour la mise en œuvre à moyen terme et le respect des modalités recueillies lors de la démarche paysagère participative. Aide à la décision pour la réalisation des actions.



### **Engagement du territoire**

Le territoire volontaire recevra, sur les 3 ans, un budget pris en charge par le projet :

- Temps d'animation pour la mobilisation locale : environ 20 % du temps de travail d'un agent de la collectivité.
- Mise à disposition de salles, frais d'accueil et réception lors des ateliers.



### **Intérêt pour le territoire**

Les collectivités bénéficieront d'un accompagnement tout le long du projet, de la création de la plateforme de partage qui sera développée et permettra de suivre la participation citoyenne dans le cadre de ces animations, et d'une visibilité nationale, relayée par les partenaires de ce projet.

**Contacts :**

**PAP :** [gaelle.desdeserts@paysages-apres-petrole.org](mailto:gaelle.desdeserts@paysages-apres-petrole.org)

**Institut CDC pour la recherche :** [louis.henry@caissedesdepots.fr](mailto:louis.henry@caissedesdepots.fr)